

		PROCEDURE DE DISCUSSION OU D'ENREGISTREMENT D'UN DOSSIER EN RCP	Référence : PRC-DCC-009 Version : 00 Date de création : 25/07/2016 Date de révision : Page(s) : 1/2
---	---	--	--

1- Objectif

Cette procédure a pour objectif de décrire les critères de discussion ou d'enregistrement d'un dossier en RCP.

2- Domaine d'application

Acteurs concernés :

- Médecin demandeur
- Président de séance/Animateur
- Médecins participant à la RCP

3- Logigramme

Cf. page suivante

Rédacteurs : Mme M.FRESSANCOURT Réfèrent 3C et Evaluations Visa : 	Vérificateur : Mme L.LEMOINE Coordonnateur Visa : 	Approbateur : Dr O. ROMANO Administrateur référent DCC Visa : 
--	--	--

QUI ?

QUOI ?

COMMENT ?

Médecin

Diagnostic de cancer établi ou suspicion de cancer

Dossier patient de l'établissement

Médecin

Inscription du dossier en RCP avant le 1er acte thérapeutique si possible en fonction de l'urgence thérapeutique

Agenda du DCC
www.dcc.onco-hdf.fr
Consentement du patient

Médecin

Concerne l'un des 5 organes (œsophage, foie, pancréas, rectum et ovaire) ?

OUI

Dossier du patient
Référentiels nationaux et régionaux

NON

Médecin

Prise en charge hors référentiel ?

OUI

NON

Médecin

Dossier complexe ?
(âge du patient, comorbidités, traitements antérieurs, échappement thérapeutique, métastatique synchrone, ...)

OUI

Dossier du patient

NON

Dossier à enregistrer

Dossier à discuter

Médecins d'au moins 3 spécialités différentes

Présentation du dossier en RCP
La proposition de traitement doit être pré-renseignée par le médecin qui présente le dossier.
La RCP vérifie et valide que la proposition de traitement est conforme au référentiel.

Présentation et discussion du dossier comprenant tous les éléments indispensables à la proposition de traitement en RCP
Cas des 5 organes obligatoires: présence obligatoire du chirurgien qui opérera le patient

Dossier du patient
Référentiels nationaux et régionaux
Fiche RCP

Président de la séance de la RCP

Dossier à valider